

PERMIS DE NAVIGATION

Délivré en vertu des dispositions de la Loi du 5 juillet 1983 et du Décret du 30 août 1984 sur la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité à bord des navires et la prévention de la pollution
En application de l'article 120-2.03 de la division 120 du règlement annexé à l'arrêté du 23 novembre 1987 modifié, la visite périodique en vue du renouvellement ou du visa du présent titre de sécurité doit être sollicitée par l'armateur un mois avant sa date d'expiration.

CARACTÉRISTIQUES DU NAVIRE

Nom du navire	AMI DU PECHEUR	Jauge brute	16,37 Tx
Numéro ou lettres distinctifs	FS 7754	Type de navire ¹	Navire à passagers
Port d'immatriculation	LES SABLES D'OLONNE		
Numéro d'immatriculation	266712	Longueur hors tout	11,54 m

- 1 Le présent permis de navigation établit que le navire susvisé a été dûment surveillé et visité conformément aux dispositions de la Loi du 5 juillet 1983, du Décret du 30 août 1984 et des règlements pris pour leur application.
- 1.1 Il a été constaté que le navire satisfait aux prescriptions réglementaires qui lui sont applicables en ce qui concerne la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité et la prévention de la pollution.
- 1.2 Il lui a été attribué ² Un franc-bord minimum (été) de : 490 mm
- 1.3 Sa drome de sauvetage est ainsi composée :
// canots de secours (ne sont pas compris dans ce nombre les embarcations de sauvetage également approuvées comme canots de secours) ;
// embarcations de sauvetage susceptibles de recevoir un total de / personnes, dont / embarcations de sauvetage également approuvées comme canots de secours ;
 2 radeaux de sauvetage susceptibles de supporter un total de 30 + 30 personnes ;
// engins flottants susceptibles de supporter un total de // personnes ;
 04 bouées de sauvetage dont 01 lumineuses, et / munies d'un fumigène ;
 90 brassières de sauvetage dont 35 pour enfants ;
 / combinaisons d'immersion.
- 1.4 Toutefois, le navire bénéficie des exemptions suivantes³ : Néant.

2 En conséquence, le présent permis de navigation est valable pour les conditions particulières ci-après :

- 2.1 Catégorie de navigation et parcours autorisé⁴ : Voir conditions ci-dessous:
 - 45 passagers en 3^{ème} catégorie, à moins de 10 milles de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.
 - 25 passagers en 3^{ème} catégorie, entre Saint-Gilles-Croix-de-Vie et l'île d'Yeu.
 - 50 passagers en 4^{ème} catégorie.
- 2.2 Nombre maximal de personnes à bord : 53 , dont :
 Membres de l'équipage : 2 à 3 Personnel spécial : 0 Passagers : 50 max
- 2.3 Autres conditions⁵ : Navigation diurne uniquement avec des enfants à bord.

¹ Navire à passagers / Navire de charge ou Navire-citerne / Navire de pêche / Navire de plaisance / Autre navire (à préciser)

² Sélectionner la mention pertinente

³ Avec références de la décision

⁴ Parcours à préciser pour les navigations en 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} catégories

Le présent permis de navigation est valable jusqu'au : **08 mars 2011**

Lieu : **Les Sables d'Olonne**
Date : **12/04/2010**
Signature de l'agent autorisé :

Joachim GABORIT
Inspecteur de la Sécurité des Navires
Et de la Prévention des Risques
Professionnels Maritimes



RENOUVELLEMENTS / PROROGATIONS

Le présent permis de navigation est **renouvelé** / prorogé³ jusqu'au : **21 Février 2012**

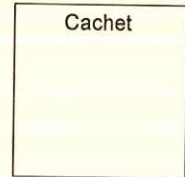
Lieu : **St Gilles Croix de Vie**
Date : **23 Mars 2011**
Signature de l'agent autorisé :

Eric VAUCELLE
Inspecteur de la Sécurité des Navires
Et de la Prévention des Risques
Professionnels Maritimes



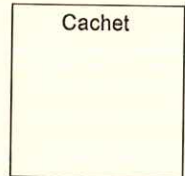
Le présent permis de navigation est **renouvelé** / prorogé³ jusqu'au :

Lieu :
Date :
Signature de l'agent autorisé :



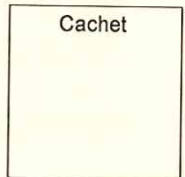
Le présent permis de navigation est **renouvelé** / prorogé³ jusqu'au :

Lieu :
Date :
Signature de l'agent autorisé :



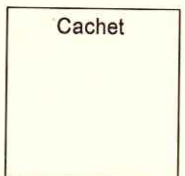
Le présent permis de navigation est **renouvelé** / prorogé³ jusqu'au :

Lieu :
Date :
Signature de l'agent autorisé :



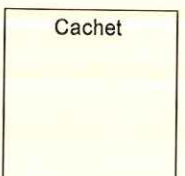
Le présent permis de navigation est **renouvelé** / prorogé³ jusqu'au :

Lieu :
Date :
Signature de l'agent autorisé :



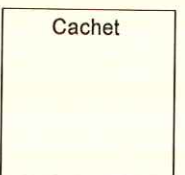
Le présent permis de navigation est **renouvelé** / prorogé² jusqu'au :

Lieu :
Date :
Signature de l'agent autorisé :



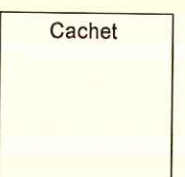
Le présent permis de navigation est **renouvelé** / prorogé³ jusqu'au :

Lieu :
Date :
Signature de l'agent autorisé :



Le présent permis de navigation est **renouvelé** / prorogé² jusqu'au :

Lieu :
Date :
Signature de l'agent autorisé :



⁵ Conditions d'exploitation, type de pêche etc ...
³ Rayer la mention inutile